

RAPPORT DES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES BUDGET DU SIRPEC - EXERCICE 2025

I – Les grandes lignes des résultats de l'exercice 2024

Les orientations du budget 2025 doivent tenir compte du compte administratif de l'exercice 2024 qui dégage un résultat de clôture bénéficiaire au niveau de la section de fonctionnement et investissement :

RESULTAT D'EXECUTION DU BUDGET SIRPEC 2024

	Résultat de clôture de l'exercice 2023	part affectée à l'investissement 2024	Exécution 2024 dépenses	Exécution 2024 recettes	Résultat de l'exercice 2024	Résultat de clôture 2024
Fonctionnement	34 247,97 €	- €	465 199,00 €	548 767,06 €	83 568,06 €	117 816,03 €
Investissement	- 54 347,72 €	54 347,72 €	130 289,22 €	80 638,69 €	- 49 650,53 €	- 49 650,53 €
Total	- 20 099,75 €	54 347,72 €	595 488,22 €	629 405,75 €	33 917,53 €	68 165,50 €

En section de fonctionnement, le résultat courant est excédentaire de 83.568,06 €.

Le total des dépenses nettes s'élève à 465.199,00 € pour une prévision de 560.318,78 €
Les prévisions au niveau des charges réelles ont été exécutées à 83,02%.

Le total des recettes nettes s'élève à 548.767,06 € pour une prévision à de 526.070,81€
Les prévisions au niveau des recettes réelles ont été exécutées à hauteur de 104,31%.

Le résultat de fonctionnement tenant compte de l'excédent reporté de 2023 est de **117.816,03 €**

En section d'investissement, le résultat courant est déficitaire de 49.650,53 €.

Le total des dépenses nettes s'élève à 130.289,22 € pour une prévision de 131.198,35 €
Les prévisions au niveau des charges réelles ont été exécutées à 99,31%.

Le total des recettes nettes s'élève à 80.638,69 € pour une prévision à de 131.198,35€
Les prévisions au niveau des recettes réelles ont été exécutées à hauteur de 61,46%.

Le résultat d'investissement, en tenant compte du déficit reporté 2023 (apuré par l'excédent de fonctionnement capitalisé)
est de **- 49.650,53 €**.

Le résultat cumulé qui tient compte des reports excédentaire et déficitaire de l'exercice 2024 est de **68.165,50 €**.

II – Les masses du budget 2025

II-1 L'évaluation des principales recettes de fonctionnement

Evolution des recettes réelles de fonctionnement :

Chapitres	CA 2023	CA 2024	Evolution en €	Evolution en %	BP 2025	Evolution en €	Evolution en %
002	29 624,65 €	34 247,97 €	4 623,32 €	15,61	68 165,50 €	33 917,53 €	99,04
013	3 646,08 €	7 090,83 €	3 444,75 €	94,48	2 500,00 €	-4 590,83 €	-64,74
70	108 701,44 €	128 103,07 €	19 401,63 €	17,85	110 000,00 €	-18 103,07 €	-14,13
74	430 160,92 €	413 569,40 €	-16 591,52 €	-3,86	401 572,63 €	-11 996,77 €	-2,90
75	2,40 €	0,88 €	-1,52 €	-63,33	- €	-0,88 €	-100,00
76	2,16 €	2,88 €	0,72 €	33,33	2,00 €	- 0,88 €	-30,56
total	572 137,65 €	583 015,03 €	10 877,38 €	1,90	582 240,13 €	- 774,90 €	-0,13

Chapitre	BP 2024	BP 2024	Evolution en €	Evolution en %
013	2 500,00 €	2 500,00 €	- €	0,00
70	110 000,00 €	110 000,00 €	- €	0,00
74	411 415,21 €	401 572,63 €	- 9 842,58 €	-2,39
76	1,60 €	2,00 €	0,40 €	25,00
total	523 916,81 €	514 074,63 €	- 9 842,18 €	-1,88

Chapitre 013 : atténuation de charges

Les atténuations de charges sont les remboursements reçus de la CPAM (pour les contractuels) et l'assurance statutaire pour tout arrêt de travail des agents. Elles sont estimées à l'identique qu'en 2024.

Chapitre 70 : produits des services du domaine et ventes diverses

Cela correspond aux factures de cantine-garderie-étude dirigée. Prévision à l'identique qu'en 2024.

Chapitre 74 : dotations et subventions

En matière de recettes, la participation des communes est envisagée à la baisse par rapport à 2024 (-13.139€) compte tenu de l'excédent antérieur reporté un peu plus élevé. Pour l'exercice 2025, le montant de la participation devrait être de 400.000,00€ afin d'équilibrer le budget 2025.

II-2 L'évaluation des principales dépenses de fonctionnement

Chapitres	CA 2023	CA 2024	Evolution en €	Evolution en %	BP 2025	Evolution en €	Evolution en %
011	148 758,82 €	132 576,19 €	-16 182,63 €	-10,88	152 550,00 €	19 973,81 €	15,07
012	316 995,48 €	316 840,99 €	-154,49 €	-0,05	328 265,00 €	11 424,01 €	3,61
65	12 514,51 €	12 719,38 €	204,87 €	1,64	13 720,00 €	1 000,62 €	7,87
66	4 600,00 €	3 062,44 €	-1 537,56 €	-33,43	2 265,71 €	-796,73 €	-26,02
67	93,40 €	- €	-93,40 €	-100,00	- €	0,00 €	#DIV/0!
68	672,95 €	- €	-672,95 €	-100,00	- €	- €	#DIV/0!
023	- €	- €	0,00 €	#DIV/0!	85 439,42 €	85 439,42 €	#DIV/0!
total	483 635,16 €	465 199,00 €	- 18 436,16 €	-3,81	582 240,13 €	117 041,13 €	25,16

Chapitre	BP 2024	BP 2025	Evolution en €	Evolution en %
011	152 494,00 €	152 550,00 €	56,00 €	0,04
012	337 261,00 €	328 265,00 €	- 8 996,00 €	-2,67
65	13 650,00 €	13 720,00 €	70,00 €	0,51
66	3 063,01 €	2 265,71 €	- 797,30 €	-26,03
67	- €	- €	- €	#DIV/0!
023	51 696,77 €	85 439,42 €	33 742,65 €	65,27
total	558 164,78 €	582 240,13 €	24 075,35 €	4,31

Chapitre 011 : Charges à caractère général

Ce poste représente plus de 26% du budget.

Il correspond aux dépenses générales tels que les charges courantes, l'achat de prestation pour la restauration scolaire, le pain, jus de fruit, produits d'entretien (pour la cantine et l'école), le transport scolaire pour les sorties scolaire, les fournitures scolaires, les charges du personnel communal pour tous travaux de réparation au sein de l'école ou de la cantine, les assurances, les différentes vérifications et entretiens annuels obligatoires.

En 2025, il est prévu une baisse de plus de 4% du essentiellement au fait qu'il est commandé moins de pain, de jus de fruits et de fournitures administratives.

Chapitre 012 : Charges de personnel

Ce poste représente plus de 56% du budget. Les agents du SIRPEC sont au nombre de 9 (+1 CDD) répartis comme suit :

- 1 secrétaire générale de mairie
- 1 agent administratif
- 1 agent accompagnateur de bus / responsable service cantine
- 4 agents pour la garderie de matin et du soir
- 3 agents ATSEM
- 4 agents pour la surveillance du midi

4 agents pour le service cantine
1 agent CDD en remplacement d'un agent cantine en cas de besoin.

Les agents sont en charge de plusieurs postes.

En 2025, il est prévu une diminution de plus de 1% compte tenu qu'il y ait un agent en moins, tout en tenant compte des augmentations possibles du SMIC.

Chapitre 65 : Autres charges de gestion courante

Ce poste représente un peu plus de 2% du budget.

Il correspond au brevets et licences informatiques, frais de fonctions du Président et vice-président, subventions accordées aux associations.

En 2025, il est prévu une augmentation 0,5% pour des licences, antivirus.

Chapitre 66 : Charges financières

Ce poste représente 0,39% du budget et est en diminution de plus de 26% en 2025.

Chapitre 023 : Virement à la section d'investissement (opération d'ordre)

Ce poste représente près de 15% du budget. Il permet d'abonder la section d'investissement.

II-3 L'évaluation des principales recettes d'investissement

Evolution des recettes réelles d'investissement :

Chapitres	CA 2023	CA 2024	Evolution en €	Evolution en %	BP 2024	Evolution en €	Evolution en %
10	4 020,14 €	58 014,69 €	53 994,55 €	1 343,10	54 275,71 €	- 3 738,98 €	-6,44
13	11 434,00 €	12 024,00 €	590,00 €	5,16	1 044,00 €	- 10 980,00 €	-91,32
16	- €	10 600,00 €	10 600,00 €	#DIV/0!	- €	-10 600,00 €	-100,00
total	15 454,14 €	80 638,69 €	65 184,55 €	421,79	55 319,71 €	- 25 318,98 €	-31,40

Chapitre	BP 2024	BP 2025	Evolution en €	Evolution en %
10	58 013,72 €	54 275,71 €	- 3 738,01 €	-6,44
13	14 048,36 €	1 044,00 €	- 13 004,36 €	-92,57
16	- €	- €	- €	#DIV/0!
021	51 696,77 €	85 439,42 €	33 742,65 €	65,27
total	123 758,85 €	140 759,13 €	17 000,28 €	13,74

Chapitre 10 : dotations fonds divers et réserves

Cela représente le FCTVA (sur les investissements N-2) et l'excédent de fonctionnement capitalisé servant à apurer les déficits d'investissement. Elles sont estimées avec une diminution de plus de 6% car le déficit d'investissement en 2024 est en diminution par rapport à 2023 (presque 4.700€ de baisse).

Chapitre 13 : subventions

Cela correspond aux subventions demandées pour des travaux d'investissements. En 2024, il y a une diminution de plus de 92% car il n'est prévu que très peu de travaux sur 2025.

Chapitre 16 : Emprunt

En 2025, aucun emprunt ne sera contracté.

Chapitre 021 : Virement de la section de fonctionnement (opération d'ordre)

Il permet de couvrir au minimum le remboursement des emprunts (capital).

II-4 L'évaluation des principales dépenses d'investissement

Chapitres	CA 2023	CA 2024	Evolution en €	Evolution en %	BP 2025	Evolution en €	Evolution en %
001	- €	54 347,72 €	54 347,72 €	#DIV/0!	49 650,53 €	- 4 697,19 €	-8,64
16	47 658,64 €	38 306,13 €	-9 352,51 €	-19,62	40 981,52 €	2 675,39 €	6,98
21	28 195,50 €	37 635,37 €	9 439,87 €	33,48	50 127,08 €	12 491,71 €	33,19
total	75 854,14 €	130 289,22 €	54 435,08 €	71,76	140 759,13 €	10 469,91 €	8,04

Chapitre	BP 2024	BP 2025	Evolution en €	Evolution en %
001	54 347,72 €	49 650,53 €	- 4 697,19 €	-8,64
16	38 306,13 €	40 981,52 €	2 675,39 €	6,98
21	31 105,00 €	50 127,08 €	19 022,08 €	61,15
total	123 758,85 €	140 759,13 €	17 000,28 €	13,74

Chapitre 001 : Déficit d'investissement reporté

Déficit d'investissement en 2024 reporté sur budget 2025.

Chapitre 16 : Emprunt

Ce poste représente presque 30% du budget. Il correspond au remboursement en capital des emprunts contractés. L'augmentation de 6.98% est dû à l'emprunt pris au cours de l'année 2024 afin de faire face aux travaux de réparation de fuite d'eau sous les classes de CP/CE1.

Il reste 4 emprunts qui se terminent :

03/2026 (nouvelles classes primaires + préau)

10/2026 (fuite d'eau)

01/2027 (mobilier + sol maternelle)

09/2027 (agrandissement restaurant scolaire)

Chapitre 21 : Immobilisations corporelles

Ce poste représente un peu plus de 35% du budget.

Il correspond aux investissements programmés.

En 2025, il est prévu une augmentation de 30%. Cela correspond à divers travaux dans les locaux, de matériels informatique, mobilier et autre (Si les crédits ne sont pas utilisés, ils pourront servir l'année suivante puisque nous ne pouvons plus avoir de dépenses imprévues).